



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis

021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

PROCES VERBAL ASSEMBLEE DES DELEGUES POUR LE CO

Date jeudi 24 septembre 2020, 19h00
Lieu Châtel-St-Denis, Univers@lle
Secrétaire Mme Sidonie Mory

La liste des présences est signée par les membres et jointe à ce document.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2019
4. Assainissement du bâtiment Bêta (CO2)
 - a. Point de situation
5. Assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha CO1, Gamma et Delta
 - a. Point de situation
6. Fin d'année scolaire 2019-2020 et rentrée 2020-2021
7. Comptes d'investissement et fonctionnement 2019
 - a. Présentation
 - b. Discussions
 - c. Approbations des comptes
8. Divers
 - a. COVID-19 : mesures sanitaires entreprises
 - b. Information vidéosurveillance

1. Ouverture de l'Assemblée

M. André Blunsch, vice-Président, préside cette assemblée.
Il remplace M. François Genoud, excusé préalablement.

M. Blunsch ouvre la séance, salue l'Assemblée et remercie les membres pour leur présence. Il relève tout particulièrement la présence de Mme Carole Jaccoud, notre nouvelle comptable à 20%, qui a rejoint l'équipe de l'administration du COV en mars 2020.

Il excuse Mme Carole Angéloz, inspectrice des écoles du CO.
Les autres personnes excusées figurent sur la liste des présences, ci-jointe.

Il indique la présence de deux représentants de la presse :
M. Valentin Castella, « La Gruyère » et M. Charles Grandjean, « La Liberté ».

Les neuf communes sont représentées (cartons de vote pour 41 délégués), majorité absolue à 21 voix. Le vice-Président considère que l'Assemblée est valablement constituée et apte à délibérer.

2. Nomination des scrutateurs

M. Savio Michellod et M. Daniel Maillard.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2019

Le procès-verbal du 27 novembre 2019 est accepté à l'unanimité.

Remerciements à son auteure.

4. Assainissement du bâtiment Bêta (CO2)

a. Point de situation

M. Stéphane Pauli, Président de la Commission de bâtisse (Combât), prend la parole. Le Comité d'école s'est réuni à deux reprises : le 17 juin et le 3 septembre 2020. Plusieurs sujets ont été abordés notamment le problème de la capacité d'accueil du COV. En effet, le COV a atteint sa capacité totale. Nous manquons de bureaux. En 2013, lorsque nous avons lancé l'idée d'assainir le bâtiment Alpha, il n'existait pas de travailleur social, ni d'enseignants spécialisés et la médiation n'était pas aussi importante que maintenant. L'engagement de Mme Jaccoud, comme comptable, fait qu'elle doit partager un bureau du secrétariat.

Une étude démographique avait été effectuée en 2013. Cependant, nous avons appris durant l'été par M. Aeby, de la RGV, que cette étude ne tenait pas compte de l'aménagement du territoire au niveau du district de la Veveyse ! Nous avons été surpris d'apprendre cela, car nous avons demandé ces informations en 2013. Il est impératif de prendre cet élément en compte pour cette nouvelle analyse.

La société Microgis a été mandatée en collaboration avec la RGV pour effectuer cette étude. La RGV a approché les diverses communes afin de récolter les informations nécessaires. Cette étude nous sera d'une grande utilité durant ces 20 prochaines années.

Nous avons fait des sondages au printemps et la toiture du bâtiment Bêta doit être prochainement assainie. Nous devons réfléchir si nous assainissons ou si nous surélevons le bâtiment. Selon un bureau d'ingénieurs de la place, il est possible de surélever ce bâtiment pour créer de nouvelles classes et/ou bureaux (structure en bois). Le coût approximatif de ces travaux s'élèverait à 2 millions de francs (sans les équipements).

Une fois que les chiffres de l'étude démographique seront connus, les membres de la Combât et du Comité d'école les analyseront et pourront se déterminer sur la suite à donner.

M. Eric Berthoud relève que cette année 2020-2021 nous avons atteint le nombre maximum d'élèves (830) et que les chiffres devraient descendre à nouveau pour ces prochaines années. Selon la DICS, il est prévu 680 élèves pour 2028-2029.

5. Assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha CO1, Gamma et Delta

a. Point de situation

Les travaux avancent bien et le planning est respecté. Nous avons bon espoir de pouvoir déménager durant les vacances de Pâques 2021 ou au plus tard durant l'été 2021.

Les membres de la Combât se sont réunis à plusieurs reprises pour se déterminer sur les couleurs des murs, des sols etc. Ils gardent à l'esprit les expériences avec les bâtiments DELTA et GAMMA. Ces choix sont importants pour faciliter notamment le nettoyage du bâtiment. Les séances avec l'architecte sont parfois tendues car il n'est pas très coopérant.

Le budget est respecté. Nous avons ajouté le taillage des arbres qui met bien en valeur nos bâtiments. Des arbres seront replantés à la fin des travaux.

M. André Blunschli adresse un grand merci à M. Stéphane Pauli et aux membres de la Combât pour leur investissement. M. Stéphane Pauli quitte la séance.

6. Fin d'année scolaire 2019-2020 et rentrée 2020-2021

M. Pierre Deschenaux, directeur du COV, prend la parole. Il fait le bilan de sa première année de direction au sein du COV ; une année qui a été un peu mouvementée (confinement dû à la COVID-19, enseignement à distance, etc). Il a pu cependant compter sur une équipe d'enseignants sereins et motivés.

Il y a eu cinq départs d'enseignants à la fin de l'année scolaire 2019-2020 : M. Christophe Genoud, Mme Oriane Evrard, Mme Céline Ruffieux, Mme Jacqueline Périsset, Mme Marie-Claude Haldemann.

Pour cette année 2020-2021 :

M. Pierre Vial est en congé d'une année.

M. Valentin Bassenne a démissionné de son poste d'adjoint de direction et a été remplacé par M. Alexandre Burgy.

Engagement de 10 nouveaux enseignants : Mme Lucille Chassot, M. Alex Bruttin, Mme Sarah Fornerod, Mme Maude Fragnière, Mme Emma Lattion, M. Gianni Pietrafitta, Mme Marion Tissot, Mme Kirthana Wickramasingam, M. Fabrice Rossel, M. Alessandro Salantri.

Nous accueillons actuellement 830 élèves au sein du COV, effectifs légaux, répartis dans 37 classes (ouverture de deux nouvelles classes). Certains élèves bénéficient de mesures d'aide renforcée ; ils comptent triple.

La situation pour enseigner est plus agréable qu'au mois de juin. Les mesures COVID sont plus souples. Nous devrions vivre une année scolaire ordinaire.

M. Deschenaux remercie les délégués pour leur écoute.

7. Comptes d'investissement et fonctionnement 2019

a. Présentation

Comptes de fonctionnement

M. Eric Berthoud indique que le document relatif aux comptes de fonctionnement est parvenu aux délégués préalablement.

Le budget 2019 prévoyait une augmentation des charges pour le chauffage, l'eau et l'engagement de personnel supplémentaire pour la conciergerie avec la mise en service des 2 nouveaux bâtiments. Finalement, ces charges ont été moins élevées que prévues. Nous arrivons à un excédent de recettes CHF 691'744.91.

Les travaux d'assainissement du rez-de-chaussée inférieur de l'ancien bâtiment (Alpha) effectués en 2010 ont été passablement impactés par l'assainissement actuel de ce bâtiment. Dès lors, au niveau du Service des communes, il n'y a plus lieu d'amortir annuellement ce poste.

Nous prenons sur l'excédent de recettes et sur le capital pour amortir comptablement ce poste.

Les comptes de fonctionnement se soldent ainsi par un excédent de charges de Fr. 201'363.09.

Les comptes ont été contrôlés par M. Pralong de Hervest fiduciaire SA.

Au bilan, nous voyons encore plusieurs montants pour les réserves. Comme l'Assemblée des délégués du 10.10.2019 l'avait décidé, Fr. 500'000.00 seront déplacés vers le compte construction durant cette année 2020, pour assainir le bâtiment Alpha.

Nous avons bientôt utilisé la totalité des deux premiers emprunts (20 millions). Nous avons contacté l'UBS et la BCF afin qu'ils nous fassent une proposition pour un nouvel emprunt de 5 millions de francs.

M. Guillaume Savoy, Commune d'Attalens, trouve que c'est dommage de ne pas utiliser le montant budgété sous le point 79 « Sorties culturelles de classes ». En effet, un montant de CHF 200.00 est mis à disposition de chaque classe pour l'année scolaire. Il est parfois difficile, avec ce montant, de financer l'entier de l'activité. Il faudrait peut-être songer à réunir les deux positions 79 et 80 « Sorties parlement à Berne 11^{ème} année ». Nous sommes privilégiés au COV car les élèves ont accès régulièrement aux représentations organisées par les Cultur@iles.

M. Laurent Menoud, Commune d'Attalens, se questionne pour l'année prochaine concernant le point 108 « Charges immobilières ». Nous n'avons pas encore analysé la situation, mais ce qui s'est passé avec l'amortissement des travaux du rez-de-chaussée inférieur, ne devrait pas se répéter pour l'instant. Au niveau des charges liées, nous avons eu moins de coûts (chauffage, électricité et eau) en lien avec le confinement COVID-19, puisque le 16 mars, nous avons immédiatement mis nos bâtiments au ralenti. Nous avons fait de bonnes économies.

102 Remboursement APF-LAA-ALLOC maternité. M. Laurent Menoud indique qu'il est difficile de mettre un montant au budget pour chiffrer le taux d'absence du personnel. Normalement ça ne fait pas ainsi. Il faudrait y penser lors de l'établissement du prochain budget 2021.

Compte d'investissement

Il reste à ce jour un montant de CHF 200'000.00 sur le compte de construction. La demande pour un 3^{ème} emprunt est en cours.

c. Approbations des comptes

Pour	41
Contre	0
Abstention	0

8. Divers

a. COVID-19 : mesures sanitaires entreprises

Les règles se sont assouplies par rapport à juin 2020. Entre mi-mai et mi-juin, nous avons pu commander auprès de l'Etat de Fribourg des masques sanitaires et du gel hydro-alcoolique gratuitement. Nous avons assez de stock pour assurer la rentrée scolaire 2020-2021. Actuellement, l'achat du gel est à la charge des communes et les masques ne sont plus fournis aux élèves, sauf conditions particulières (chant, par exemple).

Nous utilisons 10 litres de solution hydro-alcoolique par semaine. Il nous reste 60 litres en stock. Nous allons en commander prochainement auprès du matériel scolaire car le prix est intéressant.

La cadence des nettoyages a été plus élevée durant la reprise après le confinement dû à la COVID-19. Les enseignants sont responsables de désinfecter l'intérieur des salles de classe avec les élèves et le personnel de conciergerie s'occupait de tous les aspects extérieurs aux salles. Une dame de nettoyage était présente toute la journée dès 10h00. Dès la rentrée 2020-2021, les règles se sont un peu assouplies au niveau de l'Etat et le même principe a été appliqué pour l'intérieur des salles. Par contre, les auxiliaires de conciergerie désinfectent de manière plus approfondie les locaux, mais dès 16h00. Nous insistons plus sur les WC. Notre agent d'exploitation et son apprenti gèrent durant la journée, si nécessaire.

b. Information vidéosurveillance

Nous sommes toujours dans l'attente d'une décision de l'ATPrD ceci après le dépôt du premier dossier en novembre 2018. Nous avons dû modifier la position des caméras et refaire à quelques reprises le règlement de la vidéosurveillance.

M. Stéphane Simonet, représentant des enseignants, prend la parole. Il a une pensée particulière pour les dix nouveaux collègues arrivés car ils n'ont pas eu droit à un vrai accueil. Il se dit inquiet, vu la situation actuelle, de savoir quel message transmettre à nos jeunes. Il sent une profonde inquiétude de la part des parents.

Il annonce que la représentation d'Écolisée aura bien lieu cette année (Rhinocéros de Ionesco) : les 22, 23, 24 et 25 octobre 2020. Les 28 nouveaux jeunes comédiens ont été choisis pour la prochaine pièce qui aura lieu en 2022. Enfin, il remercie les communes pour leur précieux soutien. M. André Blunsch, remercie et félicite M. Stéphane Simonet et toute son équipe pour le travail et les spectacles présentés.

Le Vice-Président remercie pour la bonne tenue de l'assemblée et souhaite un bon retour à tous les délégués dans leur foyer.

Fin de la séance : **19h50**

Le Vice-Président : La Secrétaire :

André Blunsch Sidonie Mory